

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés Question écrite n° 83885

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la reconnaissance de l'autisme comme handicap spécifique. D'après la Haute autorité de santé, 1 personne sur 150 est autiste. Cette situation est mal connue. De nombreuses associations militent quotidiennement pour faire connaître et reconnaître cette maladie, innover en matière de droit et de prise en charge. Ces associations souhaitent que l'autisme soit reconnu comme grande cause nationale pour 2011. Elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur: Mme Odette Duriez

Circonscription: Pas-de-Calais (11e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 83885

Rubrique: Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7777 **Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)